

Interview de Monsieur Shokry :

Pouvez-vous vous présenter?

Je m'appelle Mohamed Shokry, j'ai 38 ans et je suis doctorant à l'Université du Salento. Parallèlement, j'exerce mes fonctions de juge pénal au tribunal de première instance du nord du Caire en Égypte. J'ai commencé mon parcours en droit à l'Université de Zagazig où j'ai obtenu mon diplôme. J'ai poursuivi avec plusieurs masters dans des universités prestigieuses italiennes et égyptiennes : gestion des conflits et les actions humanitaires (Université de Sienna en 2021), droit comparé, finance et économie (Université de Turin en 2020) et protection des droits de propriété intellectuelle (Université d'Helwan en 2010). Mes études universitaires en Italie ont considérablement enrichi mon expertise juridique et perspective.

Pouvez-vous présenter vos travaux, votre université de rattachement et vos recherches en droit dans votre pays ?

Professionnellement, j'ai relevé un grand nombre de défis juridiques, allant des délits aux affaires complexes de droit de la famille mais en gardant toujours un engagement inébranlable envers la justice et la protection des personnes vulnérables. Mon mandat de maître de conférences en droit international public à l'Université de Zagazig m'a permis de fusionner la recherche universitaire avec les pratiques juridiques du monde réel. Mes recherches de doctorat actuelles portent sur la comparaison des cadres juridiques de lutte contre la violence domestique à l'égard des femmes en Égypte et en Italie. Cette étude vise à identifier les lacunes du système pénal égyptien et suggère des améliorations concrètes inspirées des approches plus efficaces de l'Italie.

Quelles sont vos attentes concernant l'accueil à l'IRJS ? Quels sont vos souhaits et vos projets pour votre pays ?

À l'IRJS, j'ai hâte de participer à des discussions significatives sur les stratégies juridiques pour lutter contre la violence domestique, de partager mes idées et d'absorber les meilleures pratiques du monde entier. Je suis particulièrement désireux d'explorer et de mettre en évidence le lien essentiel entre le développement durable et la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Mon objectif est de contribuer aux réformes juridiques en Égypte qui renforcent la protection des femmes contre les violences domestiques, en m'inspirant des bonnes pratiques italiennes. Je plaide en faveur de politiques globales qui s'attaquent à la fois aux symptômes et aux causes profondes de ce problème intégrant à la fois les principes du développement durable et les mesures visant à lutter contre la violence domestique. En fin de compte, ma vision est de favoriser une société plus sûre, plus juste et plus équitable en Égypte, où la protection des femmes est primordiale et liée à nos objectifs de développement plus larges.